



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Le mardi 8 octobre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mercredi 2 octobre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
60	2	8	8

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BEY, M. BORGEOT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Excusés : M. HARMEL, M. ARMETTA.

Absents : M. AKHLAFA, M. de LEMPS, M. DUPONT Noël, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme ANTUNES (pouvoir à Mme PITTI), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme SERRE (pouvoir à M. THOMASSET), Mme VOLAN (pouvoir à Mme BEY).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Dominique BEY, Secrétaire de séance.

Révision du PCAET associée à une démarche « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat-Air-Energie /Economie Circulaire.

Rapporteur : Mme COMUZZI

Conformément à la loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, Haut-Bugey Agglomération a adopté son premier Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) le 4 décembre 2018 pour une durée de six ans. Ce dernier a permis d'encourager entre autres :

- La sensibilisation les acteurs du territoire aux enjeux énergétiques et climatiques
- La mise en place et l'animation de la Maison de l'Habitat,
- Le développement de la voie Douce du Lange entre Oyonnax et Nantua,
- La création d'aires de covoiturage,
- L'extension du réseau DUOBUS et la mise en place de service Vél'Haut-Bugey,
- Le déploiement des bacs jaunes pour faciliter le geste de tri,
- La mise en place de dispositifs d'aides au renouvellement des forêts,
- Des travaux de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations,
- La mise en place d'une gestion dynamique du système d'assainissement,
- Des mesures pour réduire la consommation énergétique du patrimoine bâti communautaire.

Fin 2024, le premier PCAET de Haut-Bugey Agglomération arrivera à la fin de sa durée légale de validité, il doit être révisé. Cette révision s'inscrira dans les objectifs de la stratégie nationale en matière de climat, d'énergie et de qualité de l'air. Dans la continuité du premier, le PCAET révisé comprendra :

- Un diagnostic territorial,
- Un rapport environnemental,
- Une stratégie territoriale,
- Un programme d'actions,
- Une description du dispositif de suivi et d'évaluation,
- Des dispositions d'information et de participation du public.

La démarche « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » portée par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) permet à Haut-Bugey Agglomération d'animer, de suivre, d'évaluer et d'améliorer de façon continue sa politique environnementale.

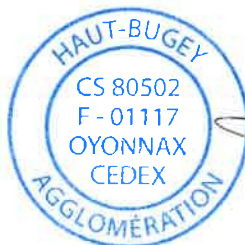
Le Conseil d'agglomération,
Par 68 voix pour,

- **APPROUVE** le lancement de la révision du PCAET et l'utilisation de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique « Climat-Air-Energie/Economie Circulaire » pour sa construction, son suivi et son évaluation.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la révision du PCAET.

Fait à Oyonnax, le 9 octobre 2024.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Révision du PCAET associée à une démarche "Territoire Engagé pour la
Transition Ecologique Climat-Air-Energie/Economie Circulaire.

.....

Date de décision: 08/10/2024

Date de réception de l'accusé 10/10/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 081024_2024123

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241008-081024_2024123-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes
Environnement

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : 13-PCAET.pdf (99_DE-001-200042935-20241008-081024_2024123-
DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°13.pdf (21_RP-001-200042935-20241008-081024_2024123-
DE-1-1_2.pdf)
PCAET